

Pas de clémence pour A.

Asile ► Nous avons évoqué dans nos lignes, il y a une semaine (*Le Courrier* du 11 octobre), le cas de A., requérant d'origine érythréenne, qui faisait face, depuis 42 mois, à un refus d'entrée en matière du Secrétariat d'Etat à la migration (SEM) en se qui concerne sa demande d'asile. Il semble que le soutien des association d'aide au migrant et de nombreuse personnalité n'aie pas été d'un grand secours. En effet, A. a été arrêté, mardi, et mis en détention administrative en vue d'en renvoi vers l'Italie. Et ce, malgré «une longue période passée en Suisse, durant laquelle il a étudié, appris le français et construit un réseau de soutien», explique le Collectif R. Interpellé lors d'un contrôle de routine, A. attend désormais, au centre de détention administrative de Frambois, son renvoi par vol spécial.

Un autre cas a soulevé l'indignation du groupe d'aide aux réfugiés. I. est afghan, entré en Suisse, où habite sa sœur, en 2012. Il a fait une demande d'asile, mais comme pour A., le SEM a refusé d'entrer en matière à cause des «accords Dublin». Après deux renvois par vol spécial, et une demande d'asile en Allemagne, il revient en Suisse. Il fait un recours au Tribunal administratif fédéral, mais est débouté. Il est finalement arrêté à Lausanne, alors qu'il se rendait au Service de la population vaudois (SPOP). Il est envoyé en détention administrative au centre de Favra à Genève, où il a entamé une grève de la fin contre son troisième renvoi vers l'Italie. Contactés, le SPOP, tout comme le SEM, affirment ne pas commenter les «cas individuels». **MMZ**